

ABONNEMENT.

Saumur : Un an 30 fr. Six mois 16 Trois mois 8

Poste :

(Un an 35 fr. Six mois 18 Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR, Chez tous les Libraires; A PARIS, Chez DONGREL et BULLIER, Place de la Bourse, 33.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . 20 c. Réclamations, — 30 Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées sans restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, Chez M. HAVAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

29 Janvier 1876.

Chronique générale.

PARIS ET PROVINCE.

Nous sommes affligés de ce qui se passe à Paris pour les élections sénatoriales. Nous avons trop vécu et nous savons assez l'histoire pour en être étonnés. Rien de ce qui arrive n'était imprévu. Depuis Etienne Marcel jusqu'à Raoul Rigault, Paris a toujours donné à la France le signal des convulsions révolutionnaires; le branle-bas est toujours parti de là.

Par bonheur, dans tous les siècles, la France, en se laissant faire — comme on dit vulgairement — en paraissant subir et se soumettre, a sans cesse réagi efficacement contre les aspirations forcenées, contre les exemples de déraison.

Mais, à chaque fois, que d'années se sont passées avant que le mal fait par un mouvement de fiévreuse humeur de Paris fût réparé! Paris condamne la province au supplice de Sisiphe; la province pousse et fait remonter le lourd et fatal rocher, auquel elle applique ses infatigables épaules; à peine est-il parvenu à la cime, que Paris, se jouant du travail et des peines de la province, le rejette sur la pente; et c'est à recommencer.

Et encore cette malheureuse province, qui a tout le faix de nos plaies à guérir, on la comble d'ingratitude, quand on lui épargne la moquerie, ce qui est rare! Le délégué de Paris, Victor Hugo, a parlé, a pontifié l'autre jour; il a dit la messe rouge, fait le prône rouge, s'adressant urbi et orbi, comme un vrai Pape qu'il se croit; Paris, en cette solennité, a eu les louanges qu'il peut mériter. Quelle part a été faite à la province?

Est-ce à Paris seulement qu'on a souffert

et combattu? Paris a-t-il seul été le champion et le soutien du vieil honneur français; seul, la consolation de nos détresses imméritées? Non.

Nos admirables mobiles des départements, pauvres enfants levés à la hâte, soudainement ravis à la famille, jetés dans le rang avec de mauvaises armes, avec une misérable blouse sur les épaules, chaussés de carton, par le cruel hiver que l'on sait, destinés à périr, sans hymne de M. Hugo, dans les boues de la Loire ou les neiges du Jura, ceux-là on les oublie, on délaisse la mémoire de ceux, très-nombreux, hélas! qui ne revirent point le clocher de leur village; on est sans hommage pour les survivants, pour les héroïques adolescents de l'armée de Chanzy, de l'armée de Faidherbe, de l'armée de Bourbaki!

Ne sont-ce pas cependant ces enfants de l'Auvergne, de la Dordogne, de la Nièvre, du Poitou, de l'Anjou, de la Bretagne et de tant d'autres nobles, patientes et généreuses contrées, qui nous procurèrent l'unique palpitation de confiance qui ait agité nos cœurs durant ces mois maudits?

La victoire de Coulmiers, leur œuvre, fut comme un rayon qui illumina les sinistres ténèbres où nous gisions sans espérance. On se crut à la veille d'être relevés et vengés.

Pourquoi le délégué de Paris ne daignait-il pas consacrer un de ses beaux effets de rhétorique à cette jeunesse rurale qui sut se battre, sans l'avoir appris, et qui, pour la patrie, sut mourir sans le regretter!

Mais ce n'était qu'une vile multitude d'âmes agrestes; et les chants des poètes sont réservés aux héros qui habitent les grandes cités. Arrière les héros de village!

Ce que l'on sème, en y allant de la sorte, on le recueillera. Ils sont bien imprudents les gens qui prétendent découper une France privilégiée et supérieure dans notre grande, vieille et bien-aimée France, notre France indivisible!

Paris a fait noblement ce qu'il pouvait faire contre l'étranger; mais la province n'a

certes pas fait moins. Pourquoi encenser Paris tout seul?

Ah! c'est qu'on le glorifie moins pour ses vertus guerrières que pour son 24 février, son 15 mai et son 4 septembre, sans parler du 18 mars, date qui serait bientôt une sainte éphéméride, si la France marchait dans la piste des malfaisances aveugles qui prétendent nous conduire tous, tant que nous sommes, c'est-à-dire trente-six millions de Français.

Ces beaux desseins éprouveront du mécompte et dans le scrutin de demain dimanche et dans celui qui suivra. Les deux Assemblées qu'étera le bon sens provincial n'auront pas, Dieu merci! le mandat de procéder encore, cette fois, à la liquidation sociale.

Nous nous rappelons ce que Danton, un grand liquidateur social, disait :

« Dans toute révolution, il y a l'heure du berger qu'il faut savoir saisir et retenir. »

Dans la première révolution, l'heure du berger fut le 10 août;

En 1830, ce fut l'exhumation du cheval blanc de La Fayette;

En 1848, ce fut le légendaire coup de pistolet de Lagrange et C^{ie}.

Nos Dantons ont eu l'heure du berger; elle sonnait, le 18 mars, au matin, à la place Pigalle.

L'horloge où elle sonna n'a pas été remontée; et, moins que jamais, elle est près de l'être.

Des dépêches de Berlin donnent le texte d'une déclaration insérée dans le *Czas Tchernogortza* (le journal officiel du Monténégro).

Ce document a pour objet de justifier l'insurrection de l'Herzégovine.

« Le Monténégro, y est-il dit, ne renoncera jamais au rôle d'étoile polaire pour la race serbe. Le Monténégro s'est conformé aux exigences de la loi internationale. Si la Turquie agit autrement, le Monténégro, libre alors de tout engagement, prendra toutes les mesures nécessaires pour assurer sa sé-

curité, aucune considération ne l'arrêtera dans cette voie. »

Le rédacteur de la dépêche ajoute qu'il ignore si cette déclaration a été provoquée par une communication de la Porte.

Tous les journaux considèrent une telle déclaration comme fort grave et fort importante, et comme le prélude d'événements.

Il résulte de l'article du journal que nous citons en commençant, que ce petit pays est tout prêt à prendre part à la lutte. La Turquie se plaint de son attitude; l'organe officiel monténégrin se plaint à son tour des exigences de la Turquie.

Evidemment, les rapports sont très-tendus entre cet Etat et Constantinople. Le gouvernement turc vient d'envoyer un négociateur à Cattigne; or, c'est au moment où cet envoyé remplit sa mission que le journal officiel du Monténégro contient une Note belliqueuse, qui ressemble à un ultimatum.

En voyant un si petit Etat parler si haut, on est en droit de supposer qu'il est secrètement poussé par un autre plus puissant, et qu'il sera plus tard ouvertement appuyé s'il prend les armes.

Il faut remarquer aussi que cette déclaration du *Czas Tchernogortza* coïncide avec une dépêche du *Times*, annonçant une insurrection en Crète.

Cette dépêche est bien contredite aujourd'hui; mais le démenti vient de Constantinople, et l'on sait que le gouvernement turc dit rarement la vérité sur les faits de l'insurrection.

Si les événements marchent aussi vite, que deviendront les projets de réformes du comte Andrassy et les projets du sultan? Les uns ne sont pas encore bien connus, — les autres sont promulgués, mais ne sont pas mis en pratique. La diplomatie risque fort d'être devancée dans ses bonnes intentions par un soulèvement général.

Boulogne-sur-Mer, 27 janvier.

Un violent incendie a détruit cette nuit une partie des nouveaux magasins de la

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA MAIN MALHEUREUSE.

IV. — LA MAIN MALHEUREUSE.

(Suite.)

Cinq minutes après son départ, la fillette revenait près de Maurice. D'une main elle portait une écuelle brune pleine de lait crémeux, et, de l'autre main, les coins relevés de son tablier.

— Est-ce que tu promènes du fourrage pour ta chèvre? lui demanda Maurice, qui voyait çà et là pointer des herbes.

— Pas du tout, mon parrain; attends, vous allez comprendre mon idée.

Muguette réunit en bottes des iris magnifiques, de telle sorte que feuilles et fleurs formaient une gerbe élégante; celle-ci était liée d'un brin de jonc glaucus aux gaines luisantes.

— Creusez là-dedans, dit-elle au sculpteur, et voilà mon pot au lait bien remplacé.

Tout en mangeant des fraises, et, de temps en temps, regardant l'ingénieuse enfant et lui adres-

sant un sourire d'approbation, Maurice ébaucha le bouquet d'iris, qu'il rendit avec une fantaisie et une vérité charmantes. Il était impossible de reproduire avec plus de goût l'ensemble des pétales étalés de l'iris des marais, notre flambe d'eau, et de modeler plus fidèlement sa tige rameuse, comme de mieux assouplir sa disposition en éventail.

Muguette eût bien voulu demeurer auprès de Maurice jusqu'à l'achèvement de l'ébauche; mais elle crut devoir se priver du plaisir qu'elle éprouvait à le voir travailler pour aller aider à Mme Catherine dans le déjeuner était en retard.

Durant cette même journée, l'impatiente enfant revint par intervalles de la ferme à l'atelier pour surveiller l'exécution du nouveau chef-d'œuvre.

Quand il fut terminé, elle s'enfuit rayonnante de joie chez sa mère.

Trois jours après, elle vint derechef trouver son voisin, toujours occupé du gigantesque bonhomme qu'il appelait une grande figure. Muguette semblait retenir un être agile et glissant entre ses deux mains unies.

— Qu'apportes-tu là? lui demanda Maurice, des petits pinsons pris au vol?

— Non pas, mon mignon parrain; mais je vais vous dire: à la fabrique de porcelaine, on m'a fait observer que mon pot au lait était trop beau pour le laisser manquer d'un couvercle, et je viens vous prier de lui en faire un.

— Un couvercle! avec quoi? il faut que l'accessoire s'accorde avec le motif principal, et qu'il en soit autant que possible le complément.

— C'est ce que je me suis dit, répliqua Muguette; aussi je vous apporte une grenouille, une jolie grenouille verte qui, plus tard, vous servira de baromètre.

— Et tu veux qu'elle figure sur ton pot au lait?

— Naturellement; c'est sa place. Chaque plante a sa bestiole favorite; la grenouille, qui est le rosignol des marais, au milieu des iris, sera là comme chez elle.

Maurice trouva l'idée originale; aussi ne soulevait-il aucune objection.

Quand, le lendemain, il eut terminé le couvercle imaginé par Muguette, la fillette l'emporta prestement; puis revint de même, tenant dans ses bras une jolie poule de Cochinchine que dame Catherine avait souvent admirée en visitant la basse-cour de la ferme.

— Je suis bien payé de mon bibelot, se dit l'artiste, témoin de la joie que sa mère manifesta en recevant le cadeau de sa jeune voisine.

Chaque jour les visites de celle-ci devenaient plus fréquentes. Son habileté à trouver de nouveaux prétextes pour faire exécuter ses fantaisies artistiques par Maurice était vraiment prodigieuse.

Un matin, elle accourut portant dans son tablier un tout petit chat blanc, agile comme un écureuil;

il charma si soudainement la mère du sculpteur par la grâce avec laquelle il emmêlait ses pelotons de laine, qu'elle le demanda sans façon à Muguette. La malicieuse fille, qui avait prévu cette demande, répondit, gardant à part soi son arrière-pensée :

— Ce serait de bon cœur; mais sa mère, qu'il t'était encore la semaine dernière, ne se consolait peut-être pas de l'avoir perdu.

— C'est dommage! soupira dame Catherine.

— Il y aurait bien moyen d'arranger cela, reprit Muguette. Quoique ces bêtes-là soient très-futées, on peut tout de même les tromper. Si monsieur voulait faire le portrait de Blanchet, nous le placerions sur le haut de la cheminée, et notre mère chatte, le voyant toujours là, croirait qu'il s'y trouve bien et ne s'en inquiéterait plus.

La bonne femme approuva cette idée, qui fit hausser les épaules à Maurice; cependant, le soir, une figure de petit chat svelte et joueur, déroulant avec grâce un peloton de laine, était la propriété de Muguette.

Dame Catherine s'attachait d'autant plus à la fille de la Rabotte que la santé de cette mère, si grande dans son humble sphère, déclinait visiblement. Elle ne sortait presque plus; ses conversations avec Maurice, devenues plus rares, étaient parfois empreintes de tristesse.

Le Vercingétorix avançait lentement, attendu que l'artiste ne se trouvait pas toujours satisfait, et

chambre de commerce sur le quai Bonaparte. Les pertes sont évaluées de 80 à 400,000 fr.

FREDERICK-LEMAITRE.

Nous avons annoncé la mort de Frédéric-Lemaître. Le grand artiste s'est éteint mercredi, dans son appartement de la rue de Bondy, à Paris.

Le célèbre acteur est né au Havre, en juillet 1798, d'une famille d'artistes. Après avoir fait ses études dans sa ville natale, il se rendit à Paris et fut admis au Conservatoire. Là, il reçut les leçons de Lafon.

Au sortir du Conservatoire, il se présenta à l'Odéon, et, malgré le suffrage de Talma, ne put débiter. Il se résigna alors à figurer sur les derniers théâtres de Paris.

Ce n'est qu'en 1826 qu'il obtint un engagement à l'Odéon.

Une pièce restée célèbre, *Trente ans ou la vie d'un joueur*, rendit son nom populaire.

Il fut engagé aux Français en 1842 et quitta les illustres planches de la rue Richelieu pour aller jouer sur les autres théâtres de la capitale.

Il eut un immense succès en Angleterre avec le *Kean* de M. Dumas.

Frédéric-Lemaître, que l'on avait surnommé le Talma des boulevards, et que l'on appelait aussi, au théâtre, le grand Frédéric, était âgé de 78 ans; il laisse un fils, Charles Frédéric-Lemaître, qui a écrit quelques pièces.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Le *Journal de Maine-et-Loire* et l'*Union de l'Ouest* publient chaque jour en tête de leurs colonnes, comme candidats conservateurs au Sénat: MM. le général d'Andigné, Achille Joubert et Léon Le Guay.

Nous empruntons au *Journal de Maine-et-Loire* les réflexions suivantes sur ces candidats:

« M. Le Guay, dit M. Faugeron, nul ne peut l'avoir oublié dans le département de Maine-et-Loire. Les deux années qu'il passa à la Préfecture le firent apprécier par tous et son administration est l'une de celles qui ont laissé en Maine-et-Loire les meilleurs souvenirs. »

Pour M. Achille Joubert, M. Faugeron rappelle les paroles prononcées, à la réunion du 21 janvier, par M. Tessié de la Motte, qui s'exprimait ainsi:

« M. Achille Joubert représente une grande et belle famille, honnête, loyale, universellement aimée et estimée dans le département de Maine-et-Loire. »

Quant au général d'Andigné, il suffit, pour faire connaître cet enfant de l'Anjou, de reproduire les lignes suivantes empruntées au *Journal de Maine-et-Loire* du vendredi 7 octobre 1870:

il lui arrivait souvent de jeter des linges mouillés sur sa grande figure, comme s'il eût voulu l'ensevelir dans un linceul.

Les voyages d'Aurèle à Barbizon s'espacèrent de plus en plus, et même, lorsqu'il y revenait, le peintre d'oiseaux semblait mieux se plaire à la ferme que dans l'atelier de son ami. Il avait de longues conférences avec Muguet, et quelquefois, lorsqu'il reprenait le chemin de Fontainebleau, il emportait d'assez volumineux paquets. Arrivé à la ville, il faisait confectionner une boîte de sapin sur laquelle on écrivait *fragile*, et il adressait le colis à Joseph Sémegrain, devenu son ami et son zélé protecteur.

Une après-midi que Maurice lutait contre une boucle rebelle des cheveux de son héros, Muguet, assise près de dame Catherine occupée de son tricote, cessa tout à coup de feuilleter machinalement un carton rempli de gravures, et poussa une exclamation à la fois joyeuse et admirative.

— Eh bien! demanda l'artiste en se retournant, peut-on savoir la cause de cette joie?

— Une image, mon parrain. Elle représente une fillette à peu près du même âge que le mien, habillée de blanc, avec un fichu noué de travers, des marguerites dans les cheveux, des fleurs dans le coin de son tablier, et, c'est là ce qui me charme, elle tient au bras une cruche.

— J'y suis, dit Maurice: c'est la *Cruche cassée*

LE COLONEL D'ANDIGNÉ.

« Nous recevons les plus intéressantes nouvelles sur un de nos braves Angevins, le colonel d'Andigné, membre du conseil général de Maine-et-Loire.

« Moins heureux à la journée de Sedan qu'à Reischoffen, où sous son cheval fou-droyé il se releva sain et sauf, notre chef d'état-major fut laissé mort sur le champ de bataille de Daigny huit heures entières. M. d'Andigné y demeura gisant sous le feu croisé des Français comme des Allemands; et lorsque ceux-ci restés maîtres du terrain eurent par leurs masses décuplées refoulé nos troupes, survinrent les maraudeurs prussiens. Le premier s'étant d'abord assuré que sa victime avait à la fois les deux jambes et le bras droit transpercés de balles, eut le beau courage de lui ravir sa montre; un autre eut la lâcheté de lui voler sa bourse.

« Un misérable enfin portait la main sur sa croix d'honneur, lorsque, de son seul bras valide encore, notre colonel, reprenant son épée, se défendit assez longtemps pour qu'un gros de Saxons, émus d'une lutte si héroïque d'un côté, si infâme de l'autre, y missent un terme. Bien plus, ils relevèrent notre compatriote et le transportèrent à leur ambulance, en lui laissant généreusement sa glorieuse épée. Libre ainsi — et nullement prisonnier de guerre, — M. d'Andigné s'est senti assez fort, après un mois d'alitement, pour supporter un transfert jusqu'à Namur, où d'habiles chirurgiens garantissaient à sa jeune femme, accourue près de lui, que bientôt leur intrépide blessé pourra de nouveau remonter à cheval et sabrer encore l'ennemi.

« Un abonné. »

On lit dans l'*Etoile*, d'Angers:

Le *Patriote* reproche à M. le général d'Andigné de porter un nom qui a figuré dans les luttes de la Vendée. « Au moment, dit-il, où tous les amis de la patrie proclament la nécessité de soutenir la République et de développer ses bienfaits, ce serait une singulière idée de la part de nos conservateurs angevins d'envoyer au Parlement un représentant dont le nom rappellerait les plus tristes jours de notre histoire: la hideuse guerre civile. »

Il sied bien en vérité au *Patriote* de parler de guerre civile. Y a-t-il une comparaison à faire entre l'héroïque résistance, opposée par la Vendée à la plus abominable des tyrannies, et l'insurrection de la Commune?

Est-il besoin enfin de demander ce que faisaient les amis du *Patriote* et quel spectacle d'ignoble curée de places ils nous donnaient, pendant que le général d'Andigné défendait la patrie sur les champs de bataille, et versait pour elle son sang sous le drapeau de la République?

Les lignes qui précèdent, ajoute l'*Etoile*, étaient écrites lorsque nous avons reçu la lettre suivante:

de Greuze.

Et brusquement, jetant son ébauchoir, il murmura: « Diable de boucle, elle ne s'assouplira jamais! » Reprenant aussitôt la conversation, l'artiste demanda:

— Que trouves-tu donc de si merveilleux dans ce tesson que la fillette tient à son bras?

— C'est qu'elle me rappelle, quant à ce tesson, comme vous dites, une maladroite de votre connaissance.

— Au fait, remarqua Maurice se rapprochant de Muguet pour regarder la gravure, elle te ressemble un peu.

— Il ne manque que la cruche. Justement j'en désire une, mais pas cassée d'abord, vu qu'il faut que chaque chose vienne en son temps. Je serai toute fière d'aller à la fontaine avec une cruche faite de votre main et dans cette forme-là; seulement elle pourrait avoir la panse un peu moins rebondie, le cou plus effilé, avec des feuilles de lierre courant tout autour, et, au lieu d'une anse aussi bête que celle-ci, une grosse couleuvre comme on en trouve dans la forêt, et dont la tête servirait de goulot.

Cela dit du ton de l'insinuation, Muguet releva la tête et arrêta sur Maurice un regard quémendeur si plein de malice et si suppliant qu'on ne pouvait le laisser sans réponse.

— Quand je consentirais encore cette fois à

Angers, le 27 janvier 1876.

Monsieur le directeur,

« J'ai l'honneur de vous transmettre copie de la lettre que je viens de faire notifier au journal le *Patriote*, avec sommation de l'insérer.

« Je vous serai obligé de vouloir bien en donner connaissance au public.

« Agréer, monsieur, l'assurance de mes sentiments très-distingués.

« Général d'ANDIGNÉ. »

Au gérant et au rédacteur politique du journal le *Patriote*.

Angers, le 26 janvier 1876.

Messieurs,

Dans le n° 25 de votre journal (27 janvier 1876), vous croyez devoir attaquer ma candidature à l'élection sénatoriale par une odieuse calomnie contre la mémoire d'un de mes ancêtres.

Le général d'Andigné, qui prit part aux guerres de la Vendée, était mon propre père, et sa mémoire est restée vénérée en Anjou, précisément à cause de sa conduite patriotique.

Entr'autres témoignages, son adversaire en 1845, le général Lamarque, écrivait en parlant de lui:

« Celui-là portait un cœur français. »

Vous comprendrez, messieurs, que la seule réparation qui puisse me convenir, à votre égard, est celle d'une poursuite en justice pour diffamation.

Je vous requiers donc d'insérer la présente lettre comme rectification provisoire dans votre plus prochain numéro.

Général marquis d'ANDIGNÉ.

Enfin, le *Patriote* d'hier, après avoir reproduit la lettre de M. le général d'Andigné, s'exprime ainsi:

« Quelques réflexions à propos de la lettre qu'on vient de lire.

« Si le signataire en eût réclamé l'insertion de notre impartialité, il eût été sûr de l'obtenir aussi bien que par l'autre voie.

« Nous avons, dans l'article dont il est parlé dans cette lettre, posé au général d'Andigné une simple question. Est-il fils du chevalier d'Andigné, l'ancien chef vendéen? Et est-ce de ses traditions qu'il entend s'inspirer? Les électeurs ont le droit de le savoir.

« M. d'Andigné nous répond que nous avons calomnié son ancêtre parce que nous ne le jugeons pas au même point de vue que le général Lamarque. Nous n'avons rien inventé cependant, et chacun peut trouver, dans la *Biographie universelle des contemporains*, les faits sur lesquels nous avons basé notre appréciation. En les reproduisant, nous n'avons pas entendu porter atteinte à l'honneur ni à la considération de M. le général d'Andigné, nous avons simplement voulu exprimer notre horreur pour la guerre civile. Qui donc pourrait trouver notre intention blâmable? — E. Waltz. »

Le Français, en annonçant le désistement

de M. le vicomte de Cumont fait les réflexions suivantes:

« Nul doute que, s'il eût maintenu sa candidature, M. de Cumont n'ait eu des chances très-sérieuses. Il se retire pour ne pas diviser les conservateurs. Cette conduite n'édifiera aucun de ceux qui connaissent les sentiments de patriotisme du député de Maine-et-Loire; mais il nous paraît que l'exemple de M. de Cumont doit être proposé à l'imitation de tous les conservateurs. Là où, pour que l'union s'établisse entre les forces conservatrices, il faut le sacrifice d'une candidature, c'est au candidat à faire le premier sacrifice. Que chacun fasse taire la voix de son intérêt personnel. Nous plaindriions notre pays, s'il ne trouvait pas chez ceux qui se servent ce désintéressement et cet esprit de sacrifice. Que chacun fasse taire la voix de ses ambitions particulières. C'est l'heure où les personnes pouvaient empêcher le succès des conservateurs et livrer le Sénat aux ennemis du gouvernement. »

Après avoir reproduit cet article, l'*Union de la Sarthe* apprécie à son tour le désistement de M. de Cumont en des termes que nous sommes heureux de faire connaître:

« Nous aurions applaudi les premiers l'élection de M. le vicomte A. de Cumont non-seulement à cause de nos sentiments personnels, mais surtout en considération de son noble caractère et des services rendus à la bonne cause.

« M. de Cumont occupait une place importante à l'Assemblée; il y avait apporté une grande expérience politique, acquise dans les luttes laborieuses de la presse. Pendant plus de vingt ans, M. de Cumont combattit chaque jour, avec une infatigable vaillance, pour le droit et la liberté, pour la monarchie et pour la France. Sa candidature au Sénat s'appuyait donc sur des services considérables. Son désistement n'est que plus de mérite.

« Cet acte est un honneur pour la presse conservatrice tout entière; il prouve que nos paroles ne sont pas vaines et que dans nos rangs l'on sait conformer sa conduite aux conseils du patriotisme. — E. S. »

Le *Patriote* d'avant-hier publiait le manifeste suivant, adressé par le comité républicain d'Angers aux électeurs sénatoriaux de Maine-et-Loire:

« Messieurs les électeurs,

« Le 25 février dernier, après plus de quatre années de lutttes et de travaux, l'Assemblée nationale a voté une Constitution consacrant en France la forme républicaine.

« La pensée qui a guidé nos députés dans l'accomplissement de ce grand fait a été le sentiment patriotique.

« Ils ont reconnu l'exactitude de cette parole de M. Thiers: « La République est le gouvernement qui nous divise le moins. »

« L'expérience des quatre-vingts dernières années a suffisamment démontré que

il y a eu beaucoup de sculpteurs dont on ne se souvient plus.

— Ne me demande plus rien, avait dit Maurice à Muguet en lui livrant la cruche à casser.

Malgré ce refus anticipé, l'ingénieuse fille ne savait pas, à chaque inspiration nouvelle, de quoi exposer son projet à l'artiste, de quoi exposer jusqu'à ce que de guerre lasse il l'eût mis à exécution.

(La suite au prochain numéro.)

Théâtre de Saumur.

Troupe du Grand-Théâtre d'Angers, sous la direction de M. EMILE MARCK.

LUNDI 31 janvier 1876.

FRA-DIAVOLO

Opéra-comique en 3 actes, paroles de Scudéry, musique d'Auber.

Le Bouffe et le Tailleur.

Opéra-comique en 1 acte, paroles d'Armand Gouffé et Villiers, musique de Gaveaux.

les gouvernements monarchiques finissaient tous par des révolutions et des guerres désastreuses. Aussi, persuadés que le salut de la France n'était possible qu'avec l'établissement d'un gouvernement républicain, nos représentants l'ont-ils institué, et, pour compléter leur œuvre, ils ont nommé une première portion du Sénat en très-grande majorité républicaine.

« C'est avec la même conviction que nous nous présentons à vos suffrages.

« Vous voulez le maintien de la Constitution actuelle; vous voulez que la France se relève promptement de ses désastres; vous voulez le développement sage et progressif de nos libertés politiques et municipales; vous voulez la tranquillité dans le présent et la confiance dans l'avenir.

« Votiez donc pour les candidats qui prennent l'engagement bien arrêté de prêter au premier magistrat de la République, l'honorable maréchal de Mac-Mahon, leur appui pour le maintien de la Constitution, et qui vous promettent de ne se servir de la clause de révision que dans un but d'affermissement et de développement des institutions républicaines.

« Pour être un appui du gouvernement, Messieurs les électeurs, il ne suffit pas, en effet, de se dire constitutionnel. Il faut encore être attaché de cœur, ou du moins rallié franchement aux lois qui en sont la base.

« Si vous nommiez un Sénat composé d'hommes, d'ailleurs parfaitement honorables, mais liés par tradition ou intérêt aux partis monarchiques, vous prépareriez à notre France un avenir gros d'orages; vous verriez le pays retomber dans l'inquiétude qui arrête les affaires, et dans la crainte du lendemain qui les tue.

« La prospérité nationale qui, depuis quelques années, a repris sa marche en avant, se trouverait de nouveau entravée par les crises politiques auxquelles vous auriez permis de naître, et ainsi peut-être, auriez-vous semé le germe d'une nouvelle révolution.

« Vous ne le voudrez pas, Messieurs les électeurs. Comme nous, vous souhaitez la paix, l'ordre à l'intérieur; la considération, le respect du nom français à l'extérieur.

« Inspirez-vous donc du patriotisme qui a fait agir l'Assemblée lorsqu'elle a nommé les 75 sénateurs inamovibles. Unissez-vous dans le même amour du pays, en lui sacrifiant noblement les sympathies, les souvenirs, les préférences personnelles que vous pouvez avoir.

« N'est-ce pas là, d'ailleurs, ce que disait le loyal maréchal dans un récent manifeste, lorsqu'il conviait les hommes de tous les partis à se ranger autour de son gouvernement? »

Nous lisons dans l'*Etoile*:

« Le *Journal de Maine-et-Loire* a une singulière manière de raisonner. Il commence par dire que ses amis étaient en majorité dans la réunion préparatoire qui a eu lieu, aux Folies-Angevines, pour le choix des candidats au Sénat. Il revendique pour eux les honneurs de la journée. Puis, dans le même article, il s'en prend aux amis de l'*Etoile* de l'échec éprouvé par la candidature à laquelle il tenait le plus, celle de l'honorable M. Montrieux. Si cependant le parti du *Journal de Maine-et-Loire* était en majorité dans cette réunion composée, selon lui, de 200 électeurs, comment expliquer que ce soit la faute des amis de l'*Etoile* si M. Montrieux n'a obtenu que 35 voix? »

Le Grand-Orient de France comptant dans son sein un certain nombre de notabilités bonapartistes, est employé auprès des franc-maçons en faveur des candidatures impérialistes.

On écrit de Loches que l'ami intime du prince Napoléon, le comte Branicki, qui se porte candidat au Sénat, a donné un dîner aux principaux franc-maçons d'Indre-et-Loire. Mais, d'un autre côté, ce même candidat, lorsqu'il a été élu délégué par le conseil municipal de Montresor, a donné un autre dîner de 30 couverts où il a mis à sa droite le curé, et à sa gauche le maire; cette politesse faite au curé aurait mécontenté les radicaux de l'endroit. Le comte Branicki, né dans la religion catholique, s'est fait, dit-on, protestant. S'il échoue pour le Sénat, l'ami du prince Napoléon compte, assure-t-on, se présenter aux élections législatives.

Saumur vient d'avoir une nouvelle manifestation. Mardi, quatre à cinq cents personnes se sont réunies pour prendre part à l'enterrement civil d'un jeune soldat, enfant de Saumur, mort, peut-être en chrétien, dans l'un des hôpitaux de Paris.

Nous n'avions point l'intention de parler de cette manifestation libre-penseuse, à laquelle ont pris part nombre de délégués des loges de Tours, Angers et autres localités; nous trouvions que c'était assez qu'un semblable cortège traversât notre ville depuis la gare jusqu'au cimetière, à une heure de l'après-midi: le scandale était complet; mais le *Courrier*, après trois jours de réflexions, y étant revenu, il faut bien nous en occuper à notre tour.

Deux discours ont été prononcés au cimetière. Une vie qui a été si courte, qui s'est passée sans gloire, sans avoir pu donner le temps à quelque acte remarquable de se produire, peut-elle justifier un si grand appareil? Personne ne le croit.

Ces deux discours, bien que prononcés par deux bouches différentes, semblent sortis du même cerveau; ce sont les mêmes idées, la même redondance, les mêmes phrases à effet: *obscurantisme et cléricalisme, Syllabus, mourir libre, odieuses persécutions, Paris placé en antithèse avec Rome*; voilà un abrégé de ce chaos d'expressions bien fait pour jeter de la poussière aux yeux de ceux qui, naïvement, se laissent prendre aux mots.

Les paroles de M. Coulon ne respirent plus le même parfum qu'autrefois. Que ses tirades sur la franc-maçonnerie, la libre-pensée sont loin des doctrines qu'il prêchait jadis à ses écoliers lorsqu'il méditait ses strophes sur la foi: — *Fides!*

Un de ses anciens élèves qui a conservé le souvenir de ce temps passé et aussi des paroles de l'ancien professeur du pensionnat de Nantilly, nous rappelle les discours que M. Coulon prononçait aux jours de ses distributions de prix.

Voici comment il s'exprimait alors:

«..... Si la perfectibilité, ce sublime caractère de notre nature, se montre à notre époque surtout dans toutes les pensées, les tendances et les travaux des hommes, hâtons-nous de présenter aux regards distraits de la foule la COMPAGNE INSEPARABLE de tout progrès *humanitaire*, celle qui, à la fois, l'*encourage, le guide et le consacre*: LA RELIGION. L'*alliance* de ces deux idées: RELIGION, PROGRÈS, résume toute l'humanité. Otez-lui l'un de ces caractères, et voyons ce qui naîtra de leur isolement.

« *Seule*, LA RELIGION, sans doute, suffirait au bonheur des sociétés, s'il était possible que les hommes, arrivés à un bonheur relatif, se renfermassent dans le repos de leur félicité, comme Dieu même, sans ascension, comme sans décadence. Alors le progrès serait un vain mot, et tous les efforts des sociétés devraient se borner à maintenir cet état fortuné. Mais, on ne peut immobiliser les sociétés: une halte est déjà une réaction; le repos c'est la chute.

« *Sachez-le bien, mes enfants*, si LA RELIGION SEULE peut suffire à l'homme, l'homme, sans le progrès, ne peut suffire à LA RELIGION, qui l'aura bientôt repoussé comme indigne d'elle: il cessera bientôt de la comprendre, et il la dénaturera en obéissant aux rêves trompeurs de l'ignorance...

«..... Si l'homme, sans le Progrès, est insuffisant à la religion, le Progrès, SANS LA RELIGION, CONDUIT A L'ABIME. Quel que soit le courage, le génie, la persévérance d'une nation, SANS LA RELIGION ELLE TOMBERA UN JOUR, ses mœurs se corrompent de plus en plus, l'égoïsme prendra la place du dévouement; le Progrès ne sera qu'une fièvre qui agitera le corps social, l'épuisera de ses propres efforts, et l'homme, pour améliorer à son point de vue étroit et individuel, ira jusqu'à FAUSSER et DENATURER ses instincts les plus sacrés. Mais il n'en sera pas, il n'en peut être ainsi parmi nous: aucun peuple n'a eu, à un plus haut degré que nous, le sentiment religieux; si le sentiment est l'homme, quelle est la nation PLUS RELIGIEUSE que la France? Une foi nouvelle se réveille de toutes parts, et l'écrivain, par-tout, marque ses écrits du sceau profond, du caractère éclatant de la FOI RELIGIEUSE. Dieu vaut un tribun; la foi vaut bien le fer...

«... Allez avec courage et confiance! marchez en criant autour de vous: Dieu et la Vérité! c'est-à-dire: LA RELIGION et le Progrès! et peut-être vous sera-t-il donné

de voir se lever le nouveau soleil de l'humanité. N'oubliez JAMAIS ces deux mots inséparables: tout l'avenir est là.

« Pour moi, si j'avais à peindre l'humanité rêvant à ses destinées sublimes, et cherchant l'inspiration qui doit la conduire au vrai, au solide bonheur, je la représenterais, d'une main, APPUYÉE SUR LAUTEL, et de l'autre soulevant de plus en plus le voile mystérieux de la nature et sondant les abîmes de plus en plus pénétrables de la création. Toujours, sans doute, l'humanité aura le pied fixé sur la terre, mais, géant immortel, il grandit de jour en jour, et sa tête doit s'élever de plus en plus vers le ciel... »

Une autre fois, le directeur du pensionnat de Nantilly parlait en ces termes à ses élèves:

«..... Songez bien, mes enfants, que l'instruction, pour être un bienfait pour vous, comme pour le pays, doit avoir pour *sœurs inséparables* LA RELIGION et LA MORALE; sans elles, l'instruction ne serait plus cette lumière bienfaisante, qui guide l'homme, le citoyen, dans la vie, dans ses rapports avec les lois et la justice universelles, mais une lueur sinistre, présage d'incendie et de destruction.

« Ce n'est pas assez pour le voyageur intrépide de s'enfoncer, sans faiblir, dans de vastes solitudes, où il va découvrir des régions inconnues, il lui faut une boussole qui le guide sûrement dans sa marche aventureuse; il faut que son œil interroge souvent l'étoile qui brille au ciel, comme un phare sauveur: cette boussole, ce phare céleste, C'EST LA MORALE ET LA RELIGION. Vous apprendrez ainsi à éviter les écueils de l'orgueil et de l'égoïsme, à étudier sérieusement vos devoirs jusqu'au jour où vous revendiquerez vos droits mieux connus; elle vous enseignera éloquentement, cette sublime religion du Christ, à ne voir dans tous les hommes que des frères, et dans notre belle France qu'une famille dont vous êtes tous les enfants.... »

Tels étaient les sentiments religieux de M. Coulon autrefois. Quel changement, grand Dieu!

POITIERS. — Un habitant de cette ville est affecté en ce moment d'une étrange monomanie: il se croit propriétaire de tous les chantiers de la ville et va chaque jour les visiter, encourageant les ouvriers, les blâmant ou leur donnant des ordres.

Hier, il voulait absolument vendre des matériaux qui appartiennent à l'Ecole de droit.

Avis administratif.

Le Maire de la ville de Saumur, Considérant que le balayage des trottoirs en terre recouverts de sable a l'inconvénient de faire disparaître le sable et d'obliger la ville à un entretien dispendieux; qu'en substituant le râteau au balai on obtiendra la propreté du trottoir sans déplacer le sable;

Arrête: Art. 1^{er}. — Les habitants dont les maisons bordent des trottoirs en terre recouverts de sable seront tenus d'employer le râteau pour les nettoyer chaque jour; défense leur est faite de se servir du balai.

Art. 2. — M. le commissaire de police est chargé de veiller à l'exécution du présent arrêté.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le 28 janvier 1876.

Le Maire, LECOY.

A Monsieur le Rédacteur de l'*Echo Saumurois*.

Monsieur,

Veillez, je vous prie, faire savoir à vos abonnés, par la voie de votre journal, que, contrairement aux bruits qu'on se plaît à répandre, je ne sais dans quel but, je n'ai jamais cessé de donner des leçons de piano et de chant, et que je recevrai avec plaisir toutes les élèves qu'on voudra bien me confier.

Agréez, Monsieur le Rédacteur, l'expression de mes sentiments distingués.

A. BARRÉ,
8, rue des Palens.

27 janvier 1876.

Théâtre de Saumur.

Lundi a eu lieu la représentation de *Mercadet*, comédie de Balzac. Cet ouvrage est, du commencement à la fin, une mordante satire contre les brasseurs d'affaires. On y retrouve à chaque mot, à chaque situation, la sûreté d'observation qui caractérise le genre de talent de Balzac. L'intrigue y est presque nulle, et l'intérêt de cette pièce est tout dans les manœuvres de Mercadet pour tromper ses créanciers et dans les moyens variés mis en usage par les créanciers pour obtenir paiement. Les ruses du *faiseur* principal et des autres *faiseurs* remplissent les trois actes, et l'intérêt ne languit pas un seul instant.

Mercadet appartenait au théâtre du Gymnase; cette pièce fut accueillie en 1868 par la Comédie-Française, qui jugea l'œuvre de Balzac digne de figurer dans son répertoire, comme elle avait fait pour *l'Honneur et l'Argent*, *Dalila*, *Philiberte* et une foule d'autres pièces qui avaient été représentées d'abord avec grand succès sur d'autres scènes.

En disant que M. Emile Marck a été parfait dans le rôle de Mercadet, qui vraiment ne peut être mieux joué à Paris, nous n'appréhendons rien de nouveau. Il a rendu avec un talent hors ligne cette physionomie si multiple de Mercadet; aussi l'excellent artiste a-t-il recueilli, d'un bout à l'autre de la pièce, les plus chaleureux applaudissements.

Une autre brillante solennité théâtrale est annoncée pour lundi prochain. Deux opéras, *Fra-Diavolo* et *le Bouffe et le Tailleur*, seront représentés dans cette soirée. On sait que *Fra-Diavolo*, qui n'a pas été joué à Saumur depuis longtemps, est une des plus gracieuses productions d'Auber. Notre nouveau ténor, M. Leroy, y est charmant dans le rôle de Fra-Diavolo, et M^{lle} Papin est une ravissante Zerline. On se rappelle aussi que *le Bouffe et le Tailleur* a déjà obtenu beaucoup de succès, il y a deux mois, avec les artistes qui vont l'interpréter de nouveau.

Pour les articles non signés: P. GODET.

Bulletin Financier.

Paris, 28 janvier.

La Bourse a été moins animée aujourd'hui qu'hier et les rentes ont reperdu ce qu'elles avaient gagné hier. Le 5 0/0 est, en effet, revenu à 105,40. C'est donc une baisse de 30 cent.

Le 3 0/0 qui était arrivé à 66,75 est descendu à 66,50. Cette faiblesse momentanée n'a cependant rien d'inquiétant et il est probable que le mouvement reprendra demain.

L'Italien s'est mieux tenu, et il n'a perdu que 5 cent., malgré la faiblesse des rentes. Il est actuellement coté à 71.

Le Turc a encore baissé de 10 cent. et reste à 20,30. Les Lots sont à 54.

Le Pérou fait 33 1/8.

La Banque de Paris perd 1,25 et reste à 1077,50; la Banque ottomane perd également quelque chose et se trouve à 438,75.

Actions autrichiennes, 643,75; obligations autrichiennes, 320.

Actions lombardes, 250; obligations lombardes, 235,50.

Extérieure espagnole, 48 1/16; Intérieure espagnole, 46 1/16.

L'*Univers illustré* nous donne encore cette semaine un numéro excellent, tant au point de vue de l'intérêt et de la variété qu'à celui de la belle exécution des gravures. Nous voyons d'abord les nouveaux tramways à vapeur qui fonctionnent sur la ligne de Saint-Germain-des-Prés à Châtillon. Ensuite passent devant nos yeux les sujets suivants: portrait de Liuboratic, chef des insurgés herzégoviniens; souvenirs d'Herzégovine et de Monténégro (trois sujets); En 1795, par Jules Goupil, tableau justement admiré au dernier Salon; le tunnel sous la Manche, d'après le tracé adopté par le Comité international; deux pages très-curieuses consacrées au voyage du prince de Galles aux Indes; incendie du vaisseau-école le *Warspite*. — Rébus, problème d'échecs.

On voit que l'*Univers illustré* reste digne de la réputation de bon aloi qu'il a conquise par des efforts incessants. Quant à sa partie littéraire, elle est à la hauteur de sa partie artistique; c'est là un fait trop notoire pour que nous ayons besoin d'y insister. Mais nous tenons à rappeler qu'en ce moment l'*Univers illustré* offre à ses abonnés une PRIME ENTièrement GRATUITE consistant en volumes choisis parmi les œuvres des plus célèbres écrivains.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 28 JANVIER 1876.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 % jouissance décembre . . .	66	85	»	10	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov. . .	735	»	»	»	»	»
4 1/2 % jouiss. septembre . . .	97	50	»	»	Crédit Mobilier	200	»	»	»	»	»
5 % jouiss. novembre	105	50	»	»	Crédit foncier d'Autriche . . .	505	»	»	»	»	»
Obligations du Trésor, t. payé.	407	50	»	»	Charentes, 400 fr. p. j. août. .	340	»	»	»	»	»
Dép. de la Seine, emprunt 1857	492	50	»	»	Est, jouissance nov.	380	»	»	»	»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	492	50	»	»	Paris-Lyon-Méditerranée, j. nov.	990	»	»	»	»	»
— 1865, 4 %	508	75	»	»	Midi, jouissance juillet.	712	50	»	»	»	»
— 1869, 3 %	363	»	»	»	Nord, jouissance juillet.	1907	50	»	»	»	»
— 1871, 3 %	343	»	»	»	Orléans, jouissance octobre. . .	1018	75	3	75	»	»
— 1875, 4 %	471	75	»	»	Ouest, jouissance juillet, 65. .	633	75	»	»	»	»
Banque de France, j. juillet. . .	3870	»	»	»	Vendée, 250 fr. p. jouiss. juill.	»	»	»	»	»	»
Comptoir d'escompte, j. août. . .	626	25	1	25	Compagnie parisienne du Gaz. . .	1130	»	»	»	»	»
Crédit agricole, 200 fr. p. j. juill.	487	50	»	»	Société Immobilière, j. janv. . .	29	»	»	»	»	»
Crédit Foncier colonial, 250 fr.	370	»	»	»	C. gén. Transatlantique, j. juill.	287	50	»	»	»	»
Crédit Foncier, act. 500 fr. 250 p.	895	»	»	»							

**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS.
GARE DE SAUMUR
(Service d'hiver, 20 décembre)**

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 8 minutes du matin, express-poste.	6	25
6 — 45 — — — — — (s'arrête à Angers)	6	1 25
9 — 1 — — — — — omnibus.	9	»
1 — 39 — — — — — soir, —	1	»
4 — 13 — — — — — express, —	4	»
7 — 17 — — — — — omnibus.	7	»

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 35 minutes du matin, omnibus-mixte.	3	»
8 — 30 — — — — — omnibus.	8	»
9 — 41 — — — — — express.	9	»
4 — 41 — — — — — soir, omnibus.	4	»
10 — 28 — — — — — express-poste.	10	»

Letrain d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 45.

A LA VILLE DE PARIS

Les plus vastes Magasins de Saumur

PLACE SAINT-PIERRE

LUNDI 31 JANVIER

Très-grande mise en vente de

TOILES ET BLANC

MADAME,

Nous avons l'honneur de vous informer que, le **lundi 31 janvier**, nous mettrons en vente une quantité considérable de **Toiles, Linge de table, Linge confectionné**, dont nous vous engageons à examiner la qualité et les prix. Tous ces articles, achetés courant de l'année, dans des conditions de **grand bon marché**, sont soigneusement mis de côté pour être vendus au moment où nos affaires sont moins actives. Nous ne donnerons pas de grands détails; nous vous disons seulement : **nos toiles sont bonnes et sont vendues à très-petit bénéfice.**

Cette grande mise en vente, renfermant des occasions réelles, se composera de :

- | | | |
|-----------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|
| Toile blanche pour chemises. | Toile cremée pour chemises. | Toile pour torchons. |
| Toile jaune pour chemises. | Toile pour taies d'oreillers. | Toile pour linge de toilette. |
| Toile demi-blanche pour chemises. | Toile pour essuie-mains. | |

Plus de **500 pièces de toile** pour draps, toutes qualités.

Très-grande occasion de linge de table, service damassé, linge confectionné.

Immense quantité de mouchoirs de poche : blancs, couleurs, mouchoirs vignettes, haute nouveauté.

DEUX TRÈS-GRANDES AFFAIRES EN : 1° **Mousselines pour rideaux**, brodées et brochées; — 2° **Piqué molletonné**, nous permettront de vendre ces articles à moitié de leur valeur.

SEUL DÉPOT, dans le département de Maine-et-Loire, de la FLANELLE SANTÉ HYGIÉNIQUE IRRÉTRECISSABLE.

Les personnes qui désireraient un aperçu des prix et des échantillons pourront en faire la demande; le tout leur sera adressé franco.

Nous préparons pour la saison de printemps un agrandissement considérable du rayon de VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants.

Etude de M^e BOURDAIS, notaire à Gennes.

**A VENDRE
OU A ECHANGER**
En totalité ou par parties,
**LA FERME
DE LA BLAIRIE**

Contenant 15 hectares 64 ares 96 centiares, située communes des Roisiers et de la Menitrie.
S'adresser à M^e BOURDAIS. (40)

Etude de M^e BOURDAIS, notaire à Gennes.

A VENDRE
A L'AMIABLE,
**L'HOTEL
DE LA PROMENADE**

Situé à Gennes, proche les Ponts.
S'adresser à M^e BOURDAIS. (41)

AVIS

La commune du Coudray-Macouard demande un cantonnier.

Etude de M^e MÉHOUS, notaire à Saumur.

A VENDRE
A L'AMIABLE,
**LA FERME
DE POMPIERRE**

Située commune de Chenchuttes-Tuffeaux et, par extension, communes de Verrye et Trèves-Cunault, actuellement exploitée par les époux Rhéloré,
Composée de maisons d'habitation et d'exploitation, terres labourables, bois et pâtures, d'une contenance de 21 hectares 42 ares 24 centiares.
S'adresser, pour traiter :
1° A M. CHATRY, qui se trouvera sur les lieux le dimanche 6 février 1876, et tous les samedis, à Saumur;
2° Et à M^e MÉHOUS, notaire, rue Beaurepaire, n° 24. (14)

**A VENDRE
OU A LOUER**
UNE MAISON

Située à Saumur, rue St-Nicolas, Actuellement occupée par M^{lle} Thourlette.
S'adresser à M^e CLOUARD, notaire à Saumur. (27)

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE
Rue de l'ancienne route de Tours, n° 29,
MAISON
Avec Cour, Jardin, Pavillon et Pièce d'Eau.
S'adresser audit notaire. (6)

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE
Ensemble ou séparément.
Commune de Dampierre, rue Morin.

- 1° Une maison, composée de salon, salle à manger, cuisine, trois chambres à coucher, servitudes complètes, cour, vastes caves avec pressoir.
 - 2° Un jardin, bien affruié, contenant 12 ares.
 - 3° Un clos de vigne blanche, contenant 35 ares.
 - 4° Un clos de vignes blanche et rouge, contenant 77 ares, dit le Clos-de-Tussay.
- S'adresser audit notaire. (438)

CABINET

DE
M. CH. CHARTRAIN
Ancien notaire,
Agent d'affaires et expert-comptable,
à Saumur, rue Nationale.

**A CÉDER TOUT DE SUITE
DEUX ETUDES D'HUISSIER**
De chef-lieu d'arrondissement

ET
UN FONDS DE COMMERCE

DE
MODES ET LINGERIE
Dans une jolie ville.

UN TENEUR DE LIVRES DEMANDE UN EMPLOI

M. CHARTRAIN, directeur divisionnaire de plusieurs compagnies d'assurances, demande des agents et des courtiers. (30)

RIELLANT

DENTISTE
Rue de l'Hôtel-de-Ville, 17,
à Saumur.

MAISON

Avec Jardin, Ecurie, Remise
A LOUER
Pour la Saint-Jean prochaine,
Rue de Poitiers, 35, et Champ-de-Foire.
S'adresser à M^e LAUMONIER, notaire.

MAISON

A LOUER
Pour la Saint-Jean prochaine,
Située rue Royale, n° 1,
Occupée par M. Picherit-Dunau.
Composée de deux chambres rez-de-chaussée, quatre chambres au-dessus, cuisine, cour, remise, grande cave et grand magasin.
S'adresser à M. BARRIN-MORICOT.

AVIS

La Direction générale du Commerce Commercial, dont le siège a toujours été, jusqu'à présent, à Rouen, est transférée à Saumur, à partir du 1^{er} janvier 1876.
M. G. DOUSSAIN, directeur général, quai de Limoges, 49, Saumur. (650)

Saumur, imprimerie P. GODET.